

Fiche Repères

NOUVELLE CLASSIFICATION HRAC : DES LETTRES AUX CHIFFRES

Depuis le 1er mars 2021, les modes d'action herbicides, symbolisés par des lettres et connus du monde agricole, évoluent et sont maintenant représentés par des chiffres. L'arrivée de nouvelles substances actives, la meilleure compréhension des modes d'action et la volonté d'uniformiser différentes classifications à l'échelle mondiale ont poussé le comité HRAC* à mettre à jour cette classification.

Ces pastilles de couleur sont propres à BASF et vous permettent de repérer facilement le mode d'action utilisé et de les alterner au mieux.

 → 

Nouvelle Classification HRAC	Ancienne Classification HRAC	Mode d'action
1	A	Inhibiteurs de l'ACCase (Acétyl-coenzyme A carboxylase)
2	B	Inhibiteurs de l'ALS (Acétolactate synthase)
3	K1	Inhibiteurs de l'assemblage des microtubules
4	O	Herbicides auxiniques ou auxines synthétiques
5	C1 C2	Inhibiteurs du photosystème 2 (Serine 264)
6	C3	Inhibiteurs du photosystème 2 (Histidine 215)
9	G	Inhibiteurs de l'EPSP synthase
10	H	Inhibiteurs de la glutamine synthase
12	F1	Inhibiteurs d'une étape de la synthèse des caroténoïdes (inhibiteurs PDS)
13	F4	Inhibiteurs de la DOXP synthase
14	E	Inhibiteurs de la synthèse des chlorophylles (inhibiteurs PPO)
15	K3 N	Inhibiteurs de la synthèse des acides gras à très longue chaîne (VLCFAS)
18	I	Inhibiteurs du DHP (Dihydroptéroate synthase)
19	P	Inhibiteurs des transporteurs d'auxine
22	D	Diversification du PS1 Electron
23	K2	Inhibition de l'organisation des microtubules
24	M	Découplants
27	F2	Inhibiteurs d'une étape de la synthèse des caroténoïdes (inhibiteurs de la HPPD)
29	L	Inhibiteurs de la synthèse de la cellulose (parois cellulaires)
30	Q	Inhibiteurs des thioesterases d'acide gras (FAT)
31	R	Inhibiteurs de la serine thréonine phosphatase
32	S	Inhibiteurs de la solanesyl diphosphate synthase
33	T	Inhibiteurs de l'homogentisate solanesyltransferase
34	F3	Inhibiteurs de la lycopène cyclase
0	Z	Mode d'action indéterminé

FOCUS SUR LES MODES D'ACTION DISPONIBLES DANS LA ROTATION COLZA-BLÉ-ORGE

Nouvelle Classification HRAC	Ancienne Classification HRAC	Famille chimique	Substance active	Nouvelle Classification HRAC	Ancienne Classification HRAC	Famille chimique	Substance active
1	A	DEN	Pinoxaden	5	C1	Triazinone	Métribuzine
			Cléthodime		C2	Urée substituée	Chlortoluron
			Cycloxydime				Béflubutamide
			Clodinafop-propargyl				Diflufenican
			Fenoxaprop-p-ethyl				Picolinafen
		FOP	Fluazifop-p-butyl	12	F1	Phenyl-ether	Bixlozone**
			Propaquizafop				Clomazone
			Quizalofop-p-ethyl				
			Imidazolinone		E	Diphényl-éther	Bifenox
			Imazamox			N-phenyl-Trioazolinone	Carfentrazone-ethyl
2	B	Sulfonylurée	Amidosulfuron	15	K3	Diméthachlore	
			Bensulfuron			Diméthénamid-p	
			Iodosulfuron-méthyl			Metazachlore	
			Mesosulfuron-méthyl			Péthoxamide	
			Metsulfuron-méthyl			Oxyacétamide	Flufénacet
			Thifensulfuron-méthyl		N	Thiocarbamate	Prosulfocarbe
			Tribenuron-méthyl				Triallate
			Tritosulfuron				
			Propoxycarbazone-sodium		F2	Tricétone	Mésotrione
			Thiencarbazone-méthyl				
3	K1	Triazolinone	Triazolopyrimidine type 1 Florasulam	29	L	Benzamide	Isoxaben
			Triazolopyrimidine type 2 Pyroxulame				
			Benzamide		Q	Benzyl-ester	Cinmethylin**
			Dinitroaniline			Diphényl-éther	Aclonifène
4	O	Phénoxy-carboxylate	2,4-D	0	K3	Acétamide	Nanopropamide
			2,4-MCPA				
			Dichlorprop-P				
			Mecoprop-P				
			Pyridine				
			Piclorame		F3		
			Aminopyralid				
			Clopyralid				
			Halauxifène-méthyl				
			Pyridyloxy-carboxylate				
			Fluroxypyr				
			Quinoline-carboxylate				
			Quinmérac				

** En cours d'évaluation européenne

Nouveau

Quelques évolutions à prendre en compte pour établir vos programmes de désherbage :

■ Groupe 15 et recommandations vis-à-vis de la gestion de la résistance :

Les groupes N et K3 ont été regroupés : le prosulfocarbe et le flufénacet sont donc maintenant dans le même groupe 15. En effet, ils agissent sur la même voie de synthèse des acides gras mais sur des cibles/protéines différentes. De ce fait, les recommandations d'utilisation de ces 2 substances actives en association ou en programme restent valables.

■ 2 nouvelles molécules sont en cours d'évaluation auprès des autorités européennes :

- Le cinmethylin (nom scientifique de la substance active Luxi-D) se retrouve seul dans le nouveau **groupe 30**.
- La bixlozone rejoint la clomazone au sein du **groupe 13**.

Pour vous aider durant cette période de transition, les deux codes HRAC (ancien et nouveau) seront indiqués sur nos étiquettes herbicides.

